Application Scolaria: **Demande de réaffectation**

des institutrices et instituteurs en activité de service et des stagiaires-instituteurs et stagiaires-institutrices ayant réussi à toutes les épreuves du stage, mais non encore nommés à la fonction dans le cadre de la **1**^{re} **liste**

Ce guide s'adresse aux institutrices et instituteurs de l'enseignement fondamental en activité de service qui désirent être (ré)affectés pour l'année scolaire 2025/2026 dans le cadre de la liste 1 ainsi qu'aux stagiaires-instituteurs et stagiaires-institutrices ayant réussi à toutes les épreuves du stage, mais non encore nommés à la fonction qui doivent postuler dans le cadre des listes 1 et/ou 1bis.

1. Accès à l'application

Le portail applicatif du Ministère est accessible en ligne à l'adresse <u>https://portal.education.lu</u>.



<u>http://portal.education.lu</u>

Notez que vous pouvez utiliser un produit Luxtrust que vous possédez déjà à titre privé ou professionnel. Il suffit de l'enregistrer auparavant sur <u>http://iam.education.lu</u>. De plus amples informations sur l'accès aux applications du Ministère par Luxtrust sont disponibles en ligne à l'adresse <u>http://luxtrust.men.lu</u>.



DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

LE GOUVERNEMENT

Version janvier 2025

2. Introduction d'une demande de réaffectation dans le cadre de la liste 1

Peuvent introduire une demande dans le cadre de la liste 1:

- les instituteurs en activité de service occupant un poste pour une seule année scolaire;

- les instituteurs en activité de service occupant un poste définitif qui désirent changer d'affectation ;

- les stagiaires-instituteurs ayant réussi à toutes les épreuves du stage et non encore nommés à la fonction d'instituteur.

La liste 1 est accessible **dans l'application Scolaria du 5 mai (dans l'après-midi) au 8 mai 2025 à 17h00.** Les demandes y afférentes doivent être remises respectivement au/aux directeur(s) de région concerné(s) ou au ministre **au plus tard le 8 mai 2025 à 17h00.**



Les instituteurs en activité de service repris au premier paragraphe qui n'ont pas bénéficié d'une réaffectation dans le cadre de la liste 1 peuvent demander une réaffectation **dans le cadre de la liste 1bis**, qui sera accessible dans l'application Scolaria **du 17 juin (dans l'après-midi) au 19 juin 2025 à 17h00**. Un guide y relatif sera publié en temps utile sur le site <u>www.enseignement-fondamental.lu</u>

Demande	/ réaffectation	A partir du 5 l'application s institutrices s une option 'A	tir du 5 mai et jusqu'au 8 mai 2025 à 1 cation Scolaria affiche aux seuls instituteu atrices sur leur page <i>'informations personn</i> ption 'Affection/ Réaffectation'.			
SCO	LARIA Ens	eignement damental	Déconnexion Aide Mail Administrateur			
Coordonnées			Informations personnelles			
Matricule 19 energy on a Adresse : Numéro 2 Code Postal e Si vous changez d'adresse	Nom ++++++++++++++++++++++++++++++++++++	Prénom Michèle Pays LUXEMBOURG Détails	de vos données personnelles. Cet écran sert à vérifier vos coordonnées, vos informations de contact et les données sur votre statut, votre tiáche et vos congés. Le bouton "Suivant" passe à la prochaine page de la fiche de renseignements. Le bouton "Aide" vous fourm des			
Туре	Valeur		explications détaillées.			
Téléphone privé	Billion App 9	Détails en	seignant Informations personnelles			
Fax privé		Le bouton Déta	alls enseignant vous permet Choix de la classe			
GSM privé	Atterne certi it	de vérifier les situation profe	informations sur votre Emploi du temps ssionnalle. Si celles-ci Emploi du temps			
Mail privé	**************************************	s'avéraient ine	xactes, merci de nous le Elèves			
Téléphone professionnel	**************************************	éditable.	Effectif de la classe			
Fax professionnel						
GSM professionnel		Affectation	n / réaffectation			
Mail professionnel						
Chaque enseignant dispose Le courriel du ministère est Si vous n'êtes pas en possi veuillez compléter et envoy	d'office d'une adresse e-mail professionnelle ren exclusivement envoyé à votre adresse email pro ession des données d'accès à votre messagerie (mente ditable. accements	seignée ci-dessus. fessionnelle. geducation lu. Carte ens	eignant			
Absences et reprises		www.getyourn	nycaro.u			
	Suivant Valider	Aide				

Cliquez sur Demande si vous voulez en Demande	eemande d'affectation ou réaffectation X		
La fenêtre ci-contre s'affiche. Cliquez sur <u>Ajouter un choix</u> pour créer un choix de poste.	Vous êtes Fonctionnaire de l'Etat. Vous souhaitez saisir vos désidératas pour l'année scolaire 2025/2026 Si c'est le cas, remplissez les données ci-dessous; si ce n'est pas le cas, vous pouvez fermer cette fenêtre et si besoin contacter l'administrateur.		
Sélectionnez ensuite la commune et la désignation du poste qui vous intéressent et cliquez sur OK.	Choix de postes Ajouter un choix Aucune donnée trouvée Image: Comparison of the second se		
Créer un choix de poste	Réinitialiser Fermer Imprimer demande		
Commune Liste des postes Désignation	Les communes et les désignations des postes contenues dans les menus déroulants sont celles de la liste 1 .		

Une version 'papier' de tous les postes publiés sur la 1^{re} liste peut être téléchargée sur le site du Ministère (www.men.lu) à partir du 5 mai 2025, en début d'après-midi, dans la rubrique 'Avis officiels et postes vacants'.

Tant que la demande n'a pas été im

ΟK

Annuler

Annulation du choix 📃

imprimée à l'aide du bouton	Choix de postes						
		Priorité	Commune	Désignation du poste	Annulation		
supprimer (💥) vos choix.	🤏 🗙	1	Strassen	C 1			
ll est aussi possible de changer la	🛯 🗙 🗙	2	Ettelbruck	C 2-4			
priorité des choix en cliquant sur 🍕	% x	3	Feulen	C 2-4			
Priorite -1 Priorité +1 1 - 3 Imité. 1 - 3							
Le bouton Réinitialiser permet d'effacer tous les choix et de recommencer la saisie. Cette fonction est uniquement disponible si vous n'avez pas encore imprimé la demande.							

Imprimer demande Une fois le choix des postes effectué, cliquez sur pour enregistrer votre demande et générer le fichier PDF qui est à imprimer et à remettre soit au directeur de région, soit au ministre.

Vérifiez bien vos choix et priorités avant de cliquer sur Imprimer demande Aucun ajout d'un choix supplémentaire ne sera possible ultérieurement.



Si jamais vous aviez imprimé la demande et que vous constatez une erreur, contactez le Helpdesk Scolaria par voie téléphonique au 247 85 958 ou par courriel à admin.scolaria@men.lu.

Imprimer demande génère un fichier PDF qui contient la ou les demande(s) de réaffectation (1 La fonction page par choix) et la liste de vos priorités. Vérifiez que votre navigateur ne bloque pas les fenêtres 'popup' et que le logiciel Acrobat Reader (ou similaire) soit installé sur votre ordinateur. En cas de problèmes, il peut s'avérer utile de changer de navigateur (Firefox. Chrome. Edge. Safari...)

(voir aussi: Guide 'Pop-up Blocker' dans la rubrique « Aide » du site www.enseignement-fondamental.lu)

Le

Le délai pour l'introduction des demandes de réaffectation est fixé **au jeudi, 8 mai 2025 à 17.00 heures.**

Si vous soumettez une demande de réaffectation dans un établissement d'enseignement secondaire général pour un ou plusieurs postes vacants au sein de la voie de préparation, veuillez indiquer, de manière manuscrite, la priorité accordée aux choix sollicités.

Faites parvenir votre demande soit **au directeur de région**, si vous briguez un poste dans une commune, soit **au ministre**, si vous briguez un poste dans une école ou classe de l'État. La liste des directions de région avec leurs communes respectives peut être consultée dans la rubrique « Contact » du site <u>www.enseignement-fondamental.lu</u>.

Pour être complet, le dossier de la demande de réaffectation doit contenir les pièces suivantes:*

- la demande de réaffectation saisie dans et générée depuis Scolaria, dûment signée;

- la liste des priorités, générée depuis Scolaria;

- le **rapport d'appréciation des performances professionnelles** le plus récent ou, à défaut, la **note d'inspection** la plus récente (pensez à la demander au directeur à temps);

- un certificat portant sur les **années de service prestées** soit dans des écoles communales, soit dans des classes de l'Etat, (délivré par la commune pour la période jusque 2008/2009, resp. par les directions de région à partir de l'année 2009/2010). Comme année de service est comptée une année scolaire pendant laquelle un agent a été engagé pendant huit mois au moins dans l'enseignement précité;

- le cas échéant, le certificat de réussite au stage préparant à la fonction d'instituteur.

Si un agent postule pour plusieurs postes au sein d'une même commune, il ne joint aux demandes pour les postes respectifs de la commune concernée qu'une seule fois les documents énumérés ci-dessus.

Les candidats sont classés sur une liste par le directeur de région suivant leur rapport d'appréciation des performances professionnelles / note d'inspection et leur ancienneté. La liste respective est transmise soit aux conseils communaux, soit aux comités d'un syndicat de communes.



Si vous bénéficiez d'un service à temps partiel ou d'un congé pour travail à mi-temps pendant l'année scolaire 2025/2026, vous êtes tenu(e)s d'en informer les responsables communaux lors de votre demande.

	Demande d'affectation ou réaffectation			
Même une fois la demande imprimée, vous pouvez retirer votre demande pour un poste en ouvrant la ligne	Vous êtes Fonctionnaire de l'Etat. Vous souhaitez asisir vos désidératas pour l'année scolaire 2012/2013. O l'estel roca, remplisase las données ci-dessous, si ce n'est pas le cas, vous pouvez fermer cette fenêtre et			
respective avec 🝕 ,				
nuis en cochant la case Annulation du choix 🕅	Ctoix de postes Ajouter un choix			
	Priorité Commune Désignation du poste Annulation			
Apres le vote du conseil communal, la(les) demande(S) S Ettalbruck C 2-4			
respective(s) ne peut (peuvent) plus être retirée(s)	3 Feulen C 2-4			
	1 - 3			
Modifer un choix de noste				
Commune Strassen	Réinitialiser Fermer Imprimer demande			
OK Annuler				



Veuillez en même temps avertir respectivement les communes et les directeurs concernés resp. le ministère du retrait de votre demande.

Les instituteurs réaffectés dans le cadre de la liste 1 en seront informés par courrier électronique et postal. Les instituteurs actuellement affectés <u>à un poste à durée indéterminée</u> dont la demande de réaffectation n'a pas reçu de suite favorable <u>ne changent pas d'affectation</u>.

Vous trouvez des informations plus détaillées sur la procédure d'affectation et de réaffectation dans la circulaire ministérielle aux administrations communales concernant l'organisation scolaire pour la rentrée 2025/2026 qui peut être téléchargée sur le site <u>www.men.lu</u>.

3. Informations supplémentaires

Sur le site <u>www.enseignement-fondamental.lu</u>, dans la section "<u>Aide</u>", vous trouverez un <u>article concernant la demande de réaffectation dans le cadre de</u> <u>la liste 1</u>. Cet article contient, en plus de ce guide, une vidéo explicative. Vous pouvez également accéder à l'article en scannant le code QR ci-joint.

